

N'oubliez pas !

- ⊕ L'accident le plus fréquent concernant l'utilisation du tracteur est la chute, glissade lors de la montée et descente de tracteur



Pour aller plus loin

En cas de renouvellement du tracteur, optez éventuellement pour un matériel adapté au travail en pente.

- Aebi : www.aebi.com
- Reform : www.reform.at/fr
- Antonio carraro : www.antoniocarraro.it
- Caron : www.caron.it/fr
- Lindner : www.lindner-traktoren.at

Partenariat

Des partenaires de la prévention se sont associés à cette campagne de sensibilisation :

AU VOLANT D'UN TRACTEUR VOTRE VIE PEUT BASCULER.

Ministère de l'Alimentation/Agriculture/Pêche, Fédération nationale des coopératives d'utilisation de matériel agricole, Syndicat national des entreprises de service et de distribution du machinisme agricole, Groupama, Crédit Agricole Assurances, Assemblée permanente des chambres d'agriculture.
Cette campagne est aussi relayée dans les établissements d'enseignement agricole.

Pour toute information complémentaire, le Service Santé Sécurité au Travail de la MSA Alpes du Nord se tient à votre disposition.

Contacts : santé - sécurité au travail

- Isère 04 76 88 76 17
- Savoie 04 79 62 87 17
- Haute-Savoie 04 50 88 16 02

Et sur notre site internet :

www.msaalpesdunord.fr
et sur <http://referentes-sante-securite.msa.fr/>

Entre nous

Le service Prévention des Risques Professionnels de la MSA Alpes du Nord et les Organisations Professionnelles Agricoles de la Savoie, de la Haute-Savoie et de l'Isère se sont réunis pour proposer des **jours d'information sur le comportement animal et de démonstration sur la contention/manipulation des bovins.**

- ⊕ **Le 23 mars 2010**
au Lycée agricole de **La Côte-Saint-André**
- ⊕ **Le 24 mars 2010**
au Lycée agricole de **Contamine-sur-Arve**
- ⊕ **Le 25 mars 2010**
au Lycée agricole de **La Motte-Servolex**

Demi-journées :
soit le matin de 9h30 à 13h,
ou l'après-midi de 13h à 16h

Pour plus de renseignements :
04 50 88 16 02 Céline Rinaudo



VENEZ NOMBREUX !!!

Le saviez-vous ?

- ⊕ La Structure de Protection en Cas de Renversement (SPCR) :

- La vente d'occasion de tracteur démuné de SPCR est interdite depuis le 1^{er} janvier 2002.

- A partir du 1^{er} janvier 2010, tous les tracteurs présents sur les exploitations devront, sans exception, être équipés d'une Structure de Protection en Cas de Renversement.

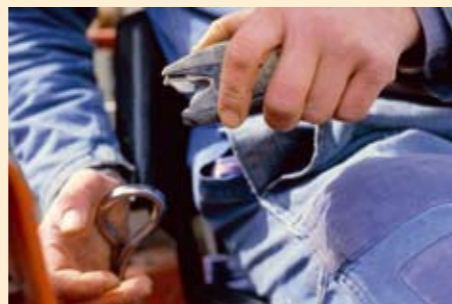


Prenez contact avec votre concessionnaire de matériel agricole. Consultez le site internet du Cémagref.

- ⊕ Un siège peut être vendu isolément sur le marché sans ceinture, ni points d'ancrage.

Par contre, un tel siège ne permet pas de répondre aux obligations qui s'imposent aux constructeurs de tracteur ou employeur de main d'œuvre.

Il est donc recommandé aux acheteurs de vérifier que celui-ci est bien équipé d'une ceinture.



Ligne de Vie N°15 - Mars 2010
Directeur de publication : Denis Cheminal
Conception : MSA Alpes du Nord

santé - sécurité au travail

Sommaire

- ⊕ Au volant d'un tracteur votre vie peut basculer

- ⊕ Les facteurs de risque

p. 1

- ⊕ Les 9 principes de prévention

p. 2 et 3

- ⊕ N'oubliez pas !

- ⊕ Pour aller plus loin

- ⊕ Partenariat

- ⊕ Entre nous

- ⊕ Contacts

- ⊕ Le saviez-vous ?

p. 4

Au prochain numéro...

Ligne de vie

MSA Alpes du Nord

N° 15 - Mars 2010

Le renversement des tracteurs

AU VOLANT

D'UN TRACTEUR

VOTRE VIE PEUT

BASCULER

Chaque année des agriculteurs décèdent ou se blessent grièvement suite au renversement de leur tracteur : c'est une des premières causes d'accidents mortels en agriculture.

Entre 2004 et 2007, 807 accidents mortels du travail ont été dénombrés en milieu agricole, dont 74 par renversement de tracteur (soit 9 %).

Les circonstances de ces renversements sont :

- **Le lieu des accidents**

- Au champ ou dans la cour de ferme (73 %).
- Sur le réseau routier (23 %).

Cette proportion est importante au regard du temps de travail effectif correspondant à cette activité.

- **Le matériel impliqué**

- Tracteur standard dans 64 % des cas.
- Tracteur étroit dans 19 % des cas.
- Tracteur enjambeur dans 8 % des cas.

Les analyses des accidents permettent de mieux comprendre les circonstances d'apparition des risques.

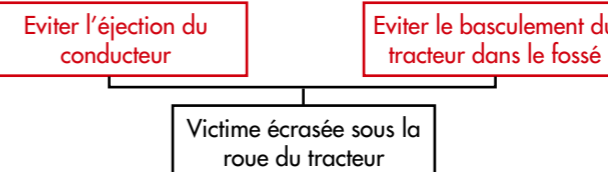
Quels sont les différents dangers ?

Danger n° 1 : renversement de tracteur **sans** SPCR*

Danger n° 2 : renversement de tracteur **avec** SPCR* et éjection du conducteur.

* Structure de Protection Contre le Renversement (arceau, cabine...)

Au travers de ce ligne de vie, il est question d'accidents, mais surtout de vous présenter des exemples et pistes de prévention.



Ensemble, renversons la tendance

L'essentiel
et plus encore



santé
famille
retraite
services

Explorez les 9 principes de prévention, et ensemble renversons la tendance



Danger n°1 : éviter le renversement du tracteur

- ▶ **Délimiter les zones de travail** : évoluer sur des pentes trop raides est déconseillé.
 - ▶ **Choisir un matériel adapté** en fonction des tâches à accomplir, des conditions d'utilisation et des particularités des lieux de travail où il sera utilisé.
- Il devra notamment :
- disposer de la voie de circulation la plus importante possible,
 - disposer de la garde au sol la plus réduite possible.



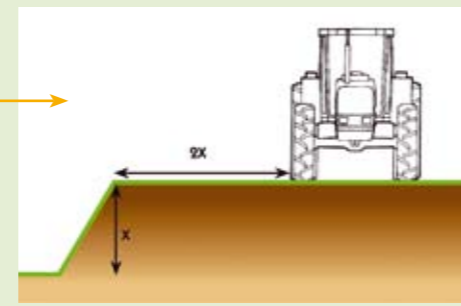
2 Evaluer vos facteurs de risques : quelques exemples...

Facteurs de risques à prendre en compte	Situations dangereuses à identifier
Le centre de gravité de votre tracteur	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'un outil rehaussant le centre de gravité du tracteur (chargeur frontal, charrue portée, rogneuse...). • Utilisation d'un outil déportant le centre de gravité du tracteur latéralement (faucheuse, broyeur, épareuse...). • Utilisation d'outils dont le positionnement du centre de gravité peut varier (ballant avec un pulvérisateur ou une tonne à lisier, outil à attelage flottant). • Utilisation d'un tracteur enjambeur.
La base de stabilité de votre tracteur	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'un micro tracteur. • Utilisation d'un tracteur à voie étroite. • Utilisation d'un tracteur à trois roues.
Votre vitesse de déplacement	<ul style="list-style-type: none"> • Perte d'adhérence du tracteur due à : un travail en terrain glissant, un travail en descente, un report de charge insuffisant sur le ou les essieux moteurs, la poussée d'un outil traîné ou semi porté non freiné, des pneumatiques lisses. • Circulation routière.
Le rayon de braquage	<ul style="list-style-type: none"> • Demi-tour en bout de parcelle (notamment en cas de fourrière étroite). • Acte réflexe suite à une prise de vitesse. • Mise en portefeuille du tracteur sous l'effet de la poussée d'une remorque non freinée.
L'assiette du tracteur	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en dévers. • Passage dans une ornière ou sur l'accotement d'une chaussée. • Passage sur un obstacle (souche, pierre, troncs d'arbres coupés). • Eboulement de terrain (tas d'ensilage, passage à proximité d'un fossé, ravin...).

3 Combattre le risque à la source



- ▶ **Améliorer les zones de travail**
- Lorsque cela est possible, l'aménagement des zones d'évolution des tracteurs permet de réduire sensiblement les risques de renversement.
- Entretien des murs de soutènement.
 - Réserver des fourrières larges pour les manœuvres en bout de champs.
 - Ne pas évoluer à proximité des fossés, talus pouvant s'effondrer sous le poids du tracteur.
 - Respecter les sols afin de ne pas créer d'ornières.
 - Ne pas stocker d'objets non fixés dans la cabine du tracteur.
 - Réserver un espace suffisant pour les manœuvres en bout de champs.



4 Adapter le travail à l'homme

- ▶ **Adapter le poste de conduite** (visibilité, assise, bruit...).
- ▶ **Identifier les commandes du tracteur.**



6 Remplacer ce qui est dangereux par ce qui est moins dangereux

- ▶ **Disposer absolument d'une continuité mécanique** de la transmission en cas de poussée.
- ▶ **Être pourvu préférentiellement de quatre roues motrices** (notamment pour les travaux de pente).



8 Protection collective plutôt que protection individuelle

Danger n°2 : éviter l'éjection du conducteur du tracteur

- ▶ **Créer une zone de survie efficace** : la structure de protection en cas de renversement.
- ▶ **Rester dans la zone de survie par** :
 - La ceinture de sécurité.
 - Se cramponner au volant.
 - Ne pas sauter : par réflexe, on aura malheureusement tendance à sauter du côté aval.



9 Les consignes

- ▶ **Informer et former** les conducteurs notamment lors de travaux en pente par l'apprentissage des manœuvres en « en queue d'hirondelle ».

<p>Charge à l'arrière du tracteur (exemple : épandeur d'engrais)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 - Braquez dans le sens de la descente. 2 - Reculez dos à la pente. 3 - Repartez en direction opposée. 	<p>Charge à l'avant du tracteur (exemple : chargeur frontal)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 - Braquez dans le sens de la montée. 2 - Reculez vers la descente. 3 - Repartez en direction opposée.
---	---



5 Tenir compte de l'évolution technique

- ▶ **Adapter l'outil** qui est attelé au tracteur (PRTA, capacité de levage suffisante...).
- ▶ **Calculer le poids** de la masse à l'avant selon la répartition des charges.



7 Planifier

- ▶ **Entretien des tracteurs.**
- ▶ Etat et pression des pneumatiques, système de freinage, le bon fonctionnement de la direction, usure des systèmes d'attelage.